



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

DIFAC SAS
2, rue des hérons,
67960 ENTZHEIM
France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Chaussures de sécurité S1P, réf. ANOA S1P-TARAI S1P / ARCBA002-ARCHA003
EPI de catégorie II,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et à la norme EN ISO 20345 :2011 est identique au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type n° **ITASLNB21024756**

délivrée par l'organisme notifié :

INTERTEK Italia S.p.A.
Via Guido Miglioli 2/A
20063 Cernusco sul Naviglio - Milano (MI)
Italy (2575)

Fait à Entzheim, le 25 mars 2022,

Margaux Spielmann,
Coordinatrice normes et qualité,